



Procès-Verbal N°25

de la réunion du 28 avril 2025

Présents :

Avilley : Clolery Erick

Bonnal : Wicky Danièle

Fontenelle Montby : Savourey Joseph

Gouhelans : Dufay Caroline

Mondon : Cornet Charles-Henri

Montagney Servigney : Louis Lionel

Montussaint : Houg Candice, suppléante de Devillard Marie-Andrée

Rougemont : Borne Alexandra, Chagué Benoît, Courgey Claude, Culot François-Xavier, Ducroux Séverine, Salvi Thierry, Janès Daniel suppléant de Collery Martine

Tallans : Tognol Céline

Absents excusés :

Rougemont : Cordier Mélissa, Pilliot Céline,

Secrétaire de séance : Courgey Claude

La séance est ouverte à 20h35mn

Approbation du Procès-Verbal n°24 du 17 mars 2025

Les membres du syndicat approuvent à l'unanimité PVn°24 du 17 mars 2025.

Achat matériel informatique

Le Président présente aux membres du SIPER le programme « **Territoires Numériques Educatifs** ». Il doit permettre de tester la mise en œuvre de la continuité pédagogique et de réduire la fracture numérique.

Dans l'objectif de réduction des inégalités scolaires, les subventions de l'Etat et du Département sont ainsi définies :

70% de subvention de l'Etat.

10% de subvention du Département.

Pour être éligible, la dépense minimale engagée doit être de 3 000€ HT et le maximale de 3 500€ TTC.

Le Président demande l'autorisation d'engager l'achat de matériel informatique en respectant ce critère d'éligibilité auprès du commerce « La Souris Désign ».

Délibération : 250428.1 :

Les délégués du SIPER se prononcent pour à l'unanimité pour l'achat de matériel informatique auprès du commerce « La Souris Désign » conformément à la condition d'éligibilité.

*Syndicat **I**ntercommunal **P**our les **E**coles de **R**ougemont*

***** SIPER *****

Demande de dérogation

Le Président fait part aux membres du SIPER de la demande de dérogation de Madame Joerger et de Monsieur Vermotte de Rougemont. Ils souhaitent scolariser leur enfant Owen Vermotte au groupement scolaire de la Communauté de Communes Doubs Baumoises, à l'école d'Autechaux.

Le Président rappelle que nous avons suffisamment d'assistantes maternelles, un périscolaire agencé d'une cantine et depuis peu une Maison d'Assistantes Maternelles pour accueillir cet enfant.

Mais néanmoins, il précise aussi que le groupement scolaire de la CCDB pour l'école d'Autechaux est libre de prendre en charge financièrement cet enfant.

Délibération : 250428.2 :

Les membres du SIPER refusent à l'unanimité cette demande.

Prêts relais pour les travaux des écoles

Le président rappelle que les travaux des écoles avancent et que, malgré les premiers versements de subventions de nos partenaires, il est nécessaire de contracter un prêt relais d'un montant de 400 000 euros. Il demande donc la permission de consulter plusieurs banques.

Délibération : 250428.3 :

A l'unanimité les membres du SIPER autorisent le président à consulter différentes banques pour un prêt relais.

Divers

Séverine Ducroux, élue de Rougemont, demande s'il y a encore de la place pour les enfants n'ayant pas 3 ans révolus à la rentrée.

Le président répond que les deux classes de la maternelle ont déjà un effectif de 25 et 26 enfants. De ce fait, la directrice, madame Beauguitte, ne souhaite pas augmenter le nombre d'enfants accueillis.

La séance est levée à 21h10

**Le Président
Salvi Thierry**

